

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de La Chaux-de-Fonds	Construction de 200 logements aux Cornes-Morel, CP	Urbanistes et architectes domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois A ou B des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel et cinq bureaux invités	30 janv. 89 (31 oct. 88)	
Commune de Viège	Aménagement de Viège-Ouest, CI	Architectes et professionnels domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou ressortissants suisses	31 janv. 89 (30 nov. 88)	18/88 B 130
Fondation Roi-Baudouin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 fév. 89 (15 oct. 88)	15- 16/88 B 110
Municipalité de Carpi, Italie	Parc à Fossoli, Italie, concours international	Ouvert aux architectes, ingénieurs et paysagistes, individuellement ou en équipes, auxquels peuvent se joindre les professionnels détenteurs d'un diplôme d'agronome ou de forestier, habilités à exercer dans les pays d'Europe	28 fév. 89 (Nouveau : 31 oct. 88)	15- 16/88 B 110
Association des communes de l'hôpital de district	Hôpital de la Gruyère, CI	Architectes REG A et B des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou Vaud établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988	6 mars 89 (Nouveau : 19 sept. 88)	18/88 B 130
République et canton de Neuchâtel	Construction d'un nouveau centre administratif cantonal à La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel inscrits au REG A ou B avant le 1.1.1988	17 mars 89 (12 oct. 88)	22/88 B 179
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	31 mai 1989 (31 oct. 88)	17/88 B 118
Etat de Vaud	Restructuration du relais autoroutier de Bursins, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} mai 1988 ou originaires du canton de Vaud établis hors du canton avant la même date	17 mars 89 (20 déc. 88)	23/88 B 182
Direction d'arrondissement CFF II, commune de Cham/ZG	Aménagement du quartier de la gare, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	31 mars 89 (31 janv. 89)	
Administration communale	Centre scolaire à Orsières, CP	Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1988 et architectes valaisans établis en Suisse avant la même date	Avril 89 (18 nov. 88)	23/88 B 182
Ville de Lausanne, Direction des travaux et Direction des finances	Bâtiments du front de lac, Ouchy, CP	Architectes reconnus par l'Etat de Vaud, établis ou domiciliés dans la commune de Lausanne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ainsi que cinq architectes invités	24 avril 89 (23 déc. 88)	25/88 p. 17 des annonces

Nouveaux dans cette liste

Direction d'arrondissement CFF II, commune de Cham/ZG	Domaine de la gare, Cham, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	31 mars 89 (31 janv. 89)	
Conseil d'Etat du canton de Lucerne	Nouvelles constructions dans le quartier du Grosshof, Kriens/LU	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Lucerne depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ou originaires de ce canton	22 mai 89 (27 janv. 89)	
Commune de Pully, Direction de l'urbanisme et des constructions	Aménagement du quartier des Anciens-Moulins, CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés à Pully avant le 1 ^{er} octobre 1988	26 juin 89 (10 févr. 89)	1-2/89 B 1
Direction d'arrondissement CFF III, ville de Baden	Domaine de la gare, Baden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton d'Argovie depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	30 juin 89 (31 mars 89)	

Carnet des concours

Aménagement du quartier des Anciens-Moulins, Pully – Concours d'idées

Ouverture

La Direction de l'urbanisme et des constructions de la commune de Pully organise un concours d'idées en vue de l'aménagement du quartier des Anciens-Moulins, sur la rive droite de la Paudèze, entre le viaduc de la voie ferrée du Simplon et l'avenue de Rochettaz. Le concours est ouvert aux architectes et aux urbanistes établis à Pully avant le 1^{er} octobre 1988, reconnu par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. De plus, ont été invités deux architectes résidant hors de Pully.

Le jury dispose de 40 000 francs pour l'attribution de cinq prix au maximum et pour un achat éventuel.

Les documents relatifs à ce concours peuvent être obtenus à la commune de Pully, Direction de l'urbanisme et des constructions, chemin Davel 2, 1009 Pully (tél. 021/28 33 11).

Délai d'inscription: 10 février 1989. Délai de remise des projets: 26 juin 1989 (maquettes: 10 juillet 1989).

Actualité

372 circuits au millimètre carré!

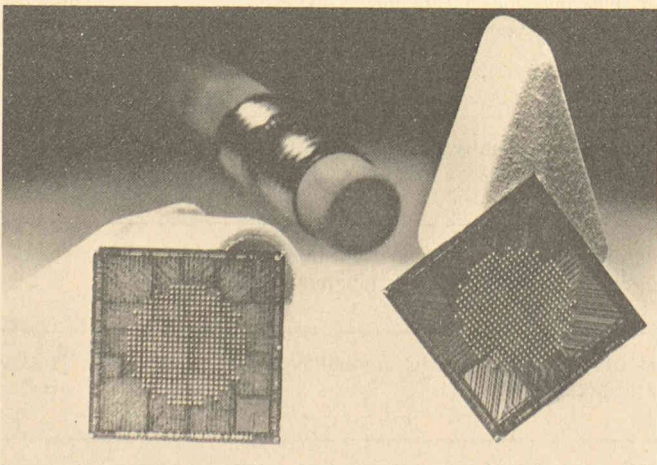
De nouvelles microplaquettes logiques VLSI, les plus denses qu'IBM ait introduites à ce jour dans un produit, confèrent désormais une nouvelle puissance – plus de deux fois supérieure à celle d'autres modèles commercialisés il y a deux ans seulement – aux deux versions récemment mises au point par IBM du miniordinateur 9370 (modèles 30 et 50). Elles ont été conçues par le laboratoire de recherche appliquée de Böblingen en Allemagne fédérale.

Ces microplaquettes relèvent de la nouvelle technique ASIC (Application Scientific Integrated Circuitry) d'IBM. Grâce à elles, toutes les fonctions et les logiciels connexes réclamés par la puissante architecture System/370 du 9370 ont pu être placés sur une seule carte électronique, alors qu'il en fallait

quatre de la même taille dans les modèles précédents.

L'ASIC permet aussi d'accélérer la transmission interne des données en raccourcissant le temps que les signaux mettent à transiter d'une microplaquette à l'autre et, grâce à des techniques de dessin automatisé, de réduire de plusieurs années le temps nécessaire pour qu'une microplaquette passe du laboratoire à la production. Qui plus est, les nouvelles microplaquettes consomment beaucoup moins d'énergie que celles qu'elles remplacent.

La carte unique du processeur se compose de six microplaquettes ASIC fabriquées en technique CMOS (Complementary Metal Oxide Semiconductor): un microprocesseur de 32 bits, un contrôleur d'antémémoire, un contrôleur de mé-



Placées ici devant des gommes à crayon pour donner une idée de leur taille, ces microplaquettes ont 12,7 mm de côté et peuvent comporter 800 000 transistors.

moire centrale, un coprocesseur en virgule flottante, une horloge et des adaptateurs pour bus d'entrée-sortie. Réalisés avec une résolution de 1 μ m, ces circuits sont cinquante fois plus minces qu'un cheveu!

La microplaquette qui contrôle l'antémémoire contient aussi

bien la mémoire locale rapide que les fonctions logiques d'accès. Elle exécute les ordres de lecture et d'écriture donnés par le microprocesseur, le bus d'entrée-sortie ou le coprocesseur. Son antémémoire rapide a une capacité de 8192 caractères de données ou d'instructions.

International Hightech-Forum Basel: 4^e Hightech-Study Tour

Du 23 mars au 2 avril 1989

Ce voyage d'étude se déroulera cette année en Corée du Sud et à Hong Kong. De nouveau conduit par le président du Conseil de la Fondation IHB, M. Heik Afheldt, il ne pourra emmener que 25 participants. Les réservations seront faites dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi. Prix indicatif (en chambre double): Fr. 5950.-.

«Vers une nation industrielle au moyen de la haute technologie?», telle est la question que s'efforcera de documenter ce voyage, au travers des visites de plusieurs entreprises et institutions, dans le domaine de la recherche et des applications de l'électronique et des télécommunications, de la biotechnologie, des matériaux nouveaux,

des instruments de mesure et de vérification, enfin des applications de technologies étrangères.

Parmi les entreprises et instituts envisagés, mentionnons (sous réserve de modifications) Daewoo Electronics Company, Korea Steel Chemical Company, Samsung Co. Ltd., Korea Advanced Institute of Science and Technology (KAIST). Des exposés, puis des discussions avec des spécialistes compléteront ces visites.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Fondation International Hightech-Forum Basel, p.a. Foire suisse d'échantillons, case postale, 4021 Bâle, tél. 061/686 28 10 (I. Gomez).

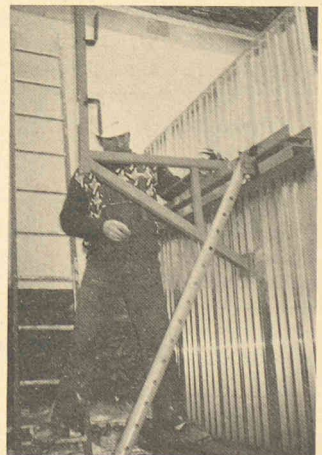
Produits nouveaux

Banches alu pour coffrages en kit

Un inventeur français a conçu et fait breveter un nouveau type de coffrages à béton – les coffrages Salas – pouvant être fournis en kit, qui a obtenu la médaille de bronze au dernier concours Batimat de Paris. Cette innovation consiste en la fabrication d'éléments en alliage d'aluminium extrudé qui constituent les composants principaux de banches à béton de 20 cm de largeur et d'une hauteur standard de 250 cm. Ces éléments de base sont assemblés latéralement par des tubes carrés en alu, faisant office de bouquets, raidissant considérablement les banches et participant à la résistance à la pression (plus de 5 t/m² au pied).

L'assemblage haut et bas des banches se fait par des profilés en U fixés sur les éléments verticaux par vis autotaraudeuses et qui, reprenant la même forme que les ailes des éléments, permettent la pose horizontale d'un tube carré destiné à recevoir une banche superposée.

Les avantages de cette innovation sont considérables par rapport aux coffrages classiques.



Ces derniers, de type composite (en général bois et métal), sont lourds, doivent être mis en œuvre par des moyens de levage et de manutention onéreux, nécessitent une main-d'œuvre hautement qualifiée et n'ont qu'une durée de vie limitée. Les coffrages Salas, tout en offrant les caractéristiques techniques désirées (modules d'élasticité et d'inertie, résistance, etc.), sont de 2 à 6 fois